

LES « COMPLEXES DE PHRASES » DE L'ARABE CLASSIQUE

di Pierre Larcher

This article aims to introduce, besides the concepts of simple and compound sentences used by all grammarians, a new concept, that of “compound of sentences”.

By “compound of sentences” we mean any set of two sentences, one of them being semantically the *topic* and the other the *comment*. Syntactically, the two sentences can be either simply juxtaposed or coordinated or one of them can be subordinated to the other.

The article offers a first inventory and a brief description, of pragmatic and argumentative nature, of the “compound of sentences” as it is found in the so-called “Classical Arabic”. Classical Arabic is here understood as being nothing else but that language which is taught in Arabic classes.

A passage of *'Ayyuhā al-walad*, written by Ġazālī (d. 505/1111) and quoted and translated in the appendix, is taken as a sample of Classical Arabic. By its nature and its place in chronology, this text allows us to re-introduce a dose of diachrony in the syntax of Classical Arabic.

0. Introduction

Cet article n'est rien d'autre qu'un fragment, dans le domaine particulier de la syntaxe, d'une grammaire linguistique de l'arabe classique, se voulant tout à la fois systématique et didactique. Nous entendons ici arabe classique au sens étymologique du terme, c'est-à-dire tel qu'il s'enseigne dans les classes. Il s'agit donc d'une construction, produit d'une longue tradition grammaticale et scolastique dans le monde arabe même, avant d'inspirer, à partir de la Renaissance, la grammaire arabisante. Dans ce contexte, on a tôt fait d'observer que les grammaires, même de référence, de l'arabe classique sont descriptivement inadéquates, dès lors qu'on les confronte à des textes réels. Elles ignorent, à tout le moins négligent, des données pourtant présentes dans le corpus censé leur servir de base (Coran et vieille poésie). Elles ignorent, par définition même, toutes les innovations attribuées à l'arabe (standard) moderne, mais dont on s'aperçoit, quand on retourne aux textes, qu'elles s'originent souvent dans un très lointain passé. Une grammaire descriptivement adéquate de l'arabe classique, au sens ci-dessus défini, ne doit donc pas seulement être fondée sur des textes réels : encore doit-elle inclure une dimension diachronique. Ce double objectif peut être atteint d'une manière particulièrement économique, en se concentrant ici sur le second des trois moments clefs que nous avons sélectionnés dans des publications antérieures¹ : l'arabe coranique, l'arabe des traités médiévaux, le moderne arabe de presse. Il sera représenté par le même texte que nous avons alors choisi, le *'ayyuhā l-walad* de Ġazālī (m. 505/1111). Par sa nature même (il relève du genre *naṣīḥa* « conseil »), il fait constamment référence, ne serait-ce que par le biais de la citation, au premier moment (Coran et hadith). Par sa place dans la chronologie, mais aussi son caractère de discours argumenté, ayant pour auteur un homme rompu à l'ensemble des disciplines traditionnelles, il annonce les évolutions données comme caractéristiques du troisième moment. De ce texte, nous extrayons à son tour un échantillon, que nous citons et traduisons en annexe : c'est cet extrait qui constituera notre texte de référence. Bien entendu, cela ne nous interdira pas de nous référer au reste du texte d'une part, à d'autres textes, antérieurs ou postérieurs d'autre part. Enfin, nous limiterons ici notre propos à ce que nous avons choisi d'appeler « complexes de phrases », par opposition aux traditionnelles « phrases simples » et « phrases complexes » : il s'agit moins d'un

¹ Notamment, Larcher 2003.

concept nouveau que du renouvellement de concepts plus anciens. Nous en proposerons ici un premier inventaire (assurément non exhaustif) et une première description (assurément sommaire).

1. Phrase simple, phrase complexe, complexe de phrases

Toutes les grammaires distinguent entre *phrases simples* et *phrases complexes*. Les phrases simples sont caractérisées par le fait qu'elles comptent une seule relation prédicative (*proposition*), les phrases complexes, au moins deux, l'une des deux propositions étant soit *subordonnée*, soit *coordonnée* à l'autre.

Cette caractérisation et cette distinction sont insuffisantes. Toute phrase simple n'est pas une proposition : il faut, au contraire, distinguer, parmi les phrases simples, entre celles qui ont une structure prédicative et celles qui ont une autre structure, les phrases *existentielles*. Alors que les premières attribuent un prédicat à un sujet, les secondes n'attribuent aucun prédicat à aucun sujet, mais posent ou nient l'existence de quelque chose (français *il y a...*, anglais *there is ...* etc.)².

De même, il ne suffit pas de distinguer, parmi les phrases complexes, entre phrases complexes par *subordination* d'une proposition à l'autre et phrases complexes par *coordination* d'une proposition à l'autre. Il faut en fait distinguer entre deux types de phrases complexes³ :

- 1) celles qui, tout en comptant au moins deux propositions, n'en ont pas moins la structure générale d'une phrase simple, parce qu'une des deux propositions est en réalité *imbriquée* dans un *constituant* de l'autre. Ce sont les phrases complexes imbriquées que nous appellerons désormais *phrases complexes*.
- 2) celles qui, tout en comptant au moins deux propositions, ne se laissent pas ramener à la structure générale d'une phrase simple, mais se présentent au contraire comme un ensemble de deux phrases, dont l'une sert de cadre à l'énonciation de l'autre. Ce sont ces ensembles de deux phrases dans la relation *sémantique* de *thème* à *propos* que nous appellerons désormais *complexes de phrases*. Dans un complexe de phrases, la première phrase peut être syntaxiquement subordonnée à la première ou la seconde à la première ou la seconde coordonnée à la première par une conjonction de coordination ou lui être simplement juxtaposée. On se gardera donc bien de croire qu'on a phrase complexe et complexe de phrases dès lors qu'on a subordination et coordination au sens de la grammaire traditionnelle.

2. Trois exemples

On trouve successivement au début du texte de référence un exemple de phrase simple, de phrase complexe et de complexe de phrases :

² La présence d'un localisateur vide (*y* en français ou *there* en anglais) fait que ces phrases sont aujourd'hui souvent appelées, par imitation de l'anglais, « phrases locatives » (*locative sentences*), auxquelles sont assimilées les *ḡumla zarfiyya* de la tradition arabe. En arabe classique cependant, à la différence de langues comme le français ou l'anglais, la localisation vide (e.g. *ṭammata, hunāk...*) est mutuellement exclusive de la localisation lexicalement pleine (type *fī l-dāri raḡulun*, litt. « dans la maison /un homme » = « il y a un homme dans la maison »). En outre cette localisation devient facultative quand l'existence, au lieu d'être posée, est niée ou interrogée (interrogation rhétorique valant négation) comme dans cet exemple relevé p. 19 : *hal min sā'il(in) hal min mustaḡfir(in) hal min tā'ib(in)* « Y a-t-il quelqu'un qui prie ? Y a-t-il quelqu'un qui demande pardon ? Y a-t-il quelqu'un qui se repent ? ». Il vaut donc mieux parler de phrases existentielles, locatives ou non.

³ Nous nous inspirons librement de Ogée et Boucher (1990), qui distinguent entre *phrase complexe imbriquée* et *phrase complexe coordonnée*.

2.1. Phrase simple :

- (1) Wa-l-’imān[u] qawl[un] bi-l-lisān[i] wa-taṣdīq[un] bi-l-ḡānān[i] wa-‘amal[un]
bi-l-’arkān[i]
« La foi, c’est dire avec la langue, adhérer avec le cœur, mettre en pratique les piliers [de
l’islam] »

C’est bien une phrase simple au sens ci-dessus défini. Pour la grammaire arabe traditionnelle, c’est une phrase nominale (*ḡumla ismiyya*), ainsi appelée parce qu’elle commence par un nom, lui-même appelé, pour cette raison, *mubtada’* (mis pour *mubtada’ bihi* « ce par quoi on commence »), le reste de la phrase étant appelé *ḡabar*⁴. Dans (1), *al-’imān* est le *mubtada’* et le reste (de *qawl* à *’arkān*) le *ḡabar* ; le *ḡabar* est cependant complexe, résultant de la coordination, au moyen de *wa-*, de trois *ḡabar* parallèles : un nom d’action auquel se rattache un complément prépositionnel en *bi-*. Nous avons mis en gras le segment final *-ān* de quatre mots pour souligner que ces mots riment entre eux. Notons qu’ils ne riment entre eux que pour autant que la flexion désinentielle, que nous avons mise entre crochets, n’est pas réalisée. Dans l’orthoépique de l’arabe classique, on ne doit pas réaliser la flexion dans un cas, à la fin de la phrase, c’est-à-dire à la pause. Mais l’exemple (1) montre que le *style* –le fameux *saḡ’-* peut *imposer* en fait de marquer une pause à la fin de chaque constituant : non seulement les constituants majeurs, mais encore les constituants de constituants. Ce fait stylistique vient à son tour rappeler deux choses :

- 1) la première, générale, est que la flexion désinentielle de l’arabe classique (*i’rāb*) ne sert strictement à rien : elle est purement redondante ;
- 2) la seconde, particulière, est que le *mubtada’* est ici traité comme une forme pausale et, par suite, que la phrase nominale de l’arabe classique n’est pas tant une *phrase liée* sujet-prédicat qu’une *phrase segmentée* thème-propos, au sens de Charles Bally (Bally, 1965). En français (comme dans les autres langues européennes), c’est le verbe *être* qui, en ce cas, lie le sujet et le prédicat. En arabe, c’est en fait la pause⁵ qui permet d’interpréter le second constituant comme affirmant (sens même de *ḡabar*) quelque chose du premier, ainsi que vient le rappeler la traduction française « La foi, c’est... »⁶.

S’il y a une phrase liée en arabe, c’est en fait du côté de la phrase verbale (*ḡumla fi’liyya*) qu’elle doit être recherchée. Cette phrase s’analyse en un noyau VS (verbe-sujet) et des expansions (compléments directs à l’accusatif ou indirects, au moyen d’une préposition). Dans la phrase verbale le verbe domine l’ensemble de ses arguments.

⁴ Sur la notion de *mubtada’* et la difficulté de lui trouver une traduction adéquate, cf. Vallaro (2002).

⁵ Si elle est attestée dans l’exemple (1) par la rime, il arrive que rien, sauf le contexte, ne la signale, comme dans cet exemple tiré du *Kitāb* de Sibawayhi (t. I, p. 12) *fā-hādihi al-’amṭila allatī ’uḥīdat min lafz ’aḥdāt al-asmā’*, qui ne peut être interprété qu’en marquant une pause soit après *hādihi* soit après *al-’amṭila*, en comprenant soit comme « Telles sont les formes qui sont tirées de l’expression nominale des procès », soit comme « Ces formes sont celles qui sont tirées de l’expression nominale des procès ». Dans les cas de ce genre, cependant, la langue écrite utilise généralement le « pronom de disjonction » (*damīr al-fasl*) pour « lever l’ambiguïté » entre interprétation prédicative et non prédicative de la structure (« ces formes, qui sont tirées de l’expression nominale des procès... »).

⁶ Le concept de phrase segmentée permet de décrire adéquatement la *ḡumla zarfiyya* de la grammaire arabe : la localisation, lexicalement pleine ou vide, y sert de cadre (thème) à la position de l’existence d’un objet (propos). Ce type de phrase se rencontre marginalement en français même, cf. le célèbre slogan de Mai 68 : « Sous les pavés, la plage ».

2.2. Phrase complexe :

- (2) Wa-dalīl al-'a'māl 'aktar min 'an yuḥṣā
« Les preuves des actes sont trop nombreuses pour qu'on puisse les dénombrer »

C'est une phrase complexe, au sens ci-dessus défini: elle a en effet la même structure générale que la phrase simple qui précède, à savoir *mubtada'* (*dalīl al-'a'māl*) / *ḥabar* (le reste de la phrase). Le prédicat est un élatif, dont dépend un complément prépositionnel introduit par *min*. Derrière la préposition (*ḥarf ḡarr*) *min*, on trouve un nom au génitif (*maḡrūr*). Or, on trouve ici une phrase introduite par 'an. L'opérateur 'an et la phrase dans son champ ont exactement la même distribution qu'un nom au génitif. L'opérateur 'an est le principal moyen d'imbriquer une phrase verbale dans le constituant d'une autre phrase. Il y a en deux autres exemples dans le texte, une fois après « circonstance » (*zarf*) :

- (3) ba'da 'an yasta'idda bi-ý... 'atihi wa-'ib...datihi
« après qu'il se prépare par son obéissance et son culte »

et une autre fois après préposition :

- (4) 'ilā 'an yašila
« jusqu'à ce qu'il [y] arrive ».

L'ensemble constitué par la « circonstance » ou la préposition et 'an + phrase verbale n'est cependant rien d'autre qu'un constituant, du type complément circonstanciel de temps, de la phrase complexe :

- (3') [yabluḡu l-ḡannata] **ba'da 'an yasta'idda bi-ṭā'atihi wa-'ibādātihi**
« [il atteindra le paradis] **après s'y être préparé par son obéissance et son culte** »
- (4') kam min 'aqabatin ka'ūdin yaqṭa'uhā **'ilā 'an yašila**
« Combien d'obstacles difficiles il franchira **avant d'y arriver !** »⁷.

L'opérateur 'anna est le principal moyen d'imbriquer une phrase nominale dans le constituant d'une autre phrase, cf. :

- (5) Fa-'awwal tilka l-'aqabāt **'aqabat al-'īmān**
wa-'anna-hu hal yaslamu min salb al-'īmān 'am lā

La superposition des deux est destinée à montrer que 'anna-hu hal yaslamu min salb al-'īmān 'am lā a exactement la même distribution que 'aqabat al-'īmān, à savoir d'être *ḥabar* d'une phrase nominale dont le *mubtada'* est 'awwal tilka l-'aqabāt, soit :

- (5') « la première de ces difficultés est celle de la foi et (de) la question de savoir s'il sera préservé ou non de la sa négation »⁸.

⁷ Remarque : les grammairiens arabes (cf. Ḡalāyīmī, Ḡāmi', t. III, p. 114-117) distinguent entre deux *kam* « interrogatif » et « affirmatif » (en fait : exclamatif) par leur construction : *kam kitāban* (« Combien de livres ? ») vs *kam kitābin* ou *min kitābin* (« Combien de livres ! »), le pluriel étant également possible avec le second (*kam (min) kutubin*). Si, avec un nom comme *kitāb*, la flexion n'est audible que pour autant qu'elle est réalisée, elle reste visible (du fait du 'alif) : la présence ou absence du 'alif suffit à distinguer les deux *kam*. Ce n'est pas le cas avec 'aqaba (les noms munis de *tā' marbūṭa* ne prennent pas de 'alif) : c'est donc la présence ou l'absence de *min* qui distingue le *kam* exclamatif du *kam* interrogatif.

⁸ Remarque : on pourrait aussi considérer que 'anna-hu hal yaslamu min salb al-'īmān 'am lā est un second *muḏāf 'ilayhi* coordonné à *al-'īmān*, le *muḏāf* étant dans les deux cas 'aqaba-.

2.3. Complexe de phrases :

- (6) (...) wa-'in kāna l-'abdu yabluġu l-ġannata bi-faḍli llāhi ta'ālā wa-karamihi lākin ba'da 'an yasta'idda bi-tā'atihi wa-'ibādātihi
 « Même si le serviteur atteint le paradis par la faveur d'Allah, le Très-Haut, et sa grâce, c'est cependant après s'y être préparé par son obéissance et son culte »

Cet exemple montre bien les limites des concepts traditionnels de subordination et coordination. La phrase commence par 'in (= « si ») : elle serait donc traitée, par projection sur l'arabe de la grammaire scolaire traditionnelle des langues européennes, comme une « subordonnée » ; or la « principale » commence par lākin (= « mais ») : elle serait donc traitée, toujours par projection de la grammaire scolaire traditionnelle, comme une « coordonnée ». Or quand une phrase est subordonnée à une autre, la « principale », sans la subordonnée, constitue une phrase indépendante, ex. *S'il fait beau, je sortirai* : si on supprime la subordonnée, la principale constitue une phrase par elle-même. Inversement, quand une phrase est coordonnée à une autre, c'est la première des deux qui est indépendante ! Ex. *Il fait beau, mais je ne sortirai pas* : si on supprime la coordonnée, *il fait beau* constitue une phrase par elle-même. En fait, nous avons ici une suite de deux phrases interdépendantes, en ce sens qu'aucune des deux ne peut se comprendre sans l'autre. 'In est la marque de la condition réalisable ou potentiel. Mais lākin désigne la phrase qui précède non comme une simple conditionnelle potentielle, mais en fait comme une concessive potentielle. La concessive potentielle a pour marqueur wa-'in (« même si »). Mais quand ce wa-'in est placé en tête de système et que le système lui-même se trouve au milieu d'un discours, wa-'in ne peut pas être interprété comme « même si » : il peut l'être seulement comme « ...et si ». Lākin q, où lākin a exactement la valeur du français « pourtant, cependant, néanmoins, toutefois » permet alors d'établir ou de rétablir la valeur concessive de wa-'in (wa-in p lākin q « et si p, cependant q » = « même si p, q »). On peut, si l'on veut, parler du complexe de phrases wa-'in p, lākin q comme du croisement des deux systèmes concessif wa-'in p, q et rectificatif p lākin q. On verra en 3.2. par quoi ce croisement, destiné à lever l'ambiguïté de wa-'in, est rendu possible. En attendant, (6) montre qu'il y a non seulement des complexes de plusieurs types –conditionnels, concessifs, rectificatifs...– mais encore mixtes –concessifs-potentiels...– voire doublement mixtes –concessifs-potentiels et rectificatifs. Ce qui complique assurément l'inventaire et la description des complexes de phrases, objet de l'alinéa suivant.

3. Les complexes de phrases

3.1. Les complexes conditionnels

Les premiers complexes que l'on rencontre sont évidemment les complexes conditionnels. Les grammaires arabes anciennes présentent les complexes conditionnels comme des ensembles de deux phrases, dites respectivement « condition » (*šarṭ*) et « réponse » (*ġazā'* ou *ġawāb*)⁹. Les grammaires arabisantes parlent de « phrases doubles » constituées d'une *protase* et d'une *apodose*¹⁰. On peut dire que les grammairiens arabes et, à leur suite, arabisants donnent une meilleure idée de ces complexes que la grammaire scolaire traditionnelle qui parle des deux phrases comme étant respectivement une proposition subordonnée et une proposition principale.

Les grammairiens arabes¹¹ comptent deux particules de condition, 'in et law ; 'in marque la condition réalisable ou *potentiel*, law la condition irréalisable ou *irréel*. Les grammairiens arabisants¹² ajoutent un troisième opérateur, 'idā. En fait, il s'agit d'un *zarf* qui forme au premier

⁹ Cf., par exemple, Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 320.

¹⁰ Cf., par exemple, Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952), p. 451.

¹¹ Cf., par exemple, Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 320.

¹² Cf., par exemple, Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952), p. 451 et suivantes.

chef avec la phrase verbale qu'il a dans son champ une circonstancielle de temps. Mais, comme dans beaucoup de langues, à commencer par le français, les opérateurs utilisés pour les circonstanciels de temps ont également un emploi conditionnel : ce sont les formes verbales qui font la différence (*Quand il fait beau, je sors* : l'emploi conditionnel apparaît comme une généralisation du circonstanciel). En arabe classique, les deux emplois circonstanciel et conditionnel de *'idā* coexistent : c'est pourquoi pour bien marquer le lien du second avec le premier on parlera d'*éventuel*. En revanche, en arabe moderne, seul le second subsiste : *'idā* s'est substitué à *'in* comme marque du potentiel, ayant été lui-même remplacé dans son emploi circonstanciel par *'indamā, ḥīna(mā), fī ḥīn*, suivis d'une phrase.

Les grammaires arabes et, à leur suite, arabisantes enseignent qu'on trouve soit l'apocopé, soit l'accompli dans la protase et l'apodose des systèmes potentiels en *'in*, mais seulement l'accompli dans celles des systèmes éventuels en *'idā*. En revanche on trouve partout une seule et même négation : *lam yaf'al*. C'est encore l'accompli qu'on trouve dans la protase et l'apodose des systèmes en *law*, l'apodose positive étant cependant généralement précédée de *la-* et l'apodose négative étant généralement *mā fa'ala*. Enfin, dans le cas des systèmes potentiels en *'in*, les grammaires arabes et arabisantes distinguent à côté des systèmes « liés » *'in p, q* des systèmes qu'on peut appeler « brisés », l'apodose étant séparée de la protase par *fa-*. Mais alors que les grammairiens arabisants se contentent d'énumérer les cas où l'on doit mettre *fa-* entre protase et apodose, les grammairiens arabes énoncent un principe pédagogiquement efficace : on met *fa-* chaque fois que l'apodose a une forme qui ne lui permettrait pas d'être protase, autrement dit n'est pas une phrase verbale ou, si elle en est une, est à une autre forme que l'inaccompli apocopé ou l'accompli.

Ces présentations didactiques laissent cependant beaucoup de données pourtant présentes dans le corpus servant de base à la grammaire de l'arabe classique (Coran et vieille poésie). Elles ignorent toutes les évolutions observables en arabe moderne, mais dont la plupart s'originent en fait dans un très lointain passé. Pour s'en convaincre, il suffit de les collationner à notre texte : on y trouve un exemple de *'in*, de *law* et de *'idā*. Bien qu'inséré dans un système concessif (cf. *supra* (6)), *'in* n'en est pas moins potentiel : il est suivi d'un accompli, mais il s'agit de celui du verbe *kāna*, qui a lui-même dans son champ un inaccompli. D'emblée, l'emploi des formes verbales dans les conditionnelles est plus compliqué qu'on veut bien le dire. Le système en *law* est conforme à ce qui est enseigné. L'apodose, toutefois, n'y est pas précédée de *la-* :

- (7) wa-**law qīla** 'ayḍan yabluḡu bi-muḡarrad al-'īmān **qulnā** na'am wa-lākin matā yabluḡ
« Et si l'on disait également 'il y parviendra par la seule foi', nous dirions 'oui, mais quand y parviendra-t-il ?' »

Enfin *'idā* est bien suivi de l'accompli, mais l'apodose est ici une phrase interrogative, sans être séparée de la protase par *fa-* :

- (8) wa-'**idā waṣala** hal yakūnu ḥā'iban muflisan
« et s'il y arrive, sera-t-il déçu et pauvre ? »

3.1.1. Les systèmes en *'in*

3.1.1.1. *'in/'idā* : trois observations

La première observation est qu'il existe, avec *'in*, en arabe coranique, une autre négation : *lā yaf'al*. Celle-ci s'emploie aussi bien dans la protase, sous la forme *'illā* (< *in + lā*) *yaf'al*, que dans l'apodose des systèmes en *'in*¹³, ex.

¹³ La chose ou bien n'est pas remarquée (e.g. Caspari, 1880), ou seulement pour la protase (e.g. Wright, 1896-98, t. II, p. 39 ; Fischer, 1971), ou encore très imparfaitement remarquée pour l'apodose (e.g. Blachère

(9) wa-’illā taf’alūhu takun fitnatun fī l-’arḍi wa-fasādun kabīrun (Cor. 8, 73)
« et si vous ne le faites pas, il y aura rébellion sur terre et une grande corruption »

(10) ’in tad’ūhum lā yasma’ū du’ā’akum (Cor 35, 14)
« si vous les appelez, ils n’entendront pas votre appel »

La seconde observation est que, sans exception, *lā yaf’al* est la négation de *yaf’al*, *lam yaf’al* étant celle de *fa’ala*¹⁴. On ne trouve en effet jamais dans le Coran de protase négative *’in lam yaf’al* avec une apodose positive *yaf’al* ni de protase positive *’in yaf’al* avec une apodose négative *lam yaf’al*.

La troisième et dernière observation est que si l’on trouve déjà *’in fa’ala/ lam yaf’al* dans les systèmes *q*, *’in p* ou *’in p fa-q*, on ne trouve encore que très peu de systèmes *’in fa’ala, fa’ala*¹⁵ et même aucun *’in fa’ala, lam yaf’al* ou *’in lam yaf’al, fa’ala*. En revanche, c’est la forme ordinaire des systèmes éventuels : *’idā fa’ala/lam yaf’al, fa’ala/lam yaf’al*.

La conclusion s’impose d’elle-même : l’arabe coranique a en fait deux systèmes, un système potentiel en *’in* où on emploie l’apocopé *yaf’al* et dont la négation est *lā yaf’al* et un système éventuel en *idā* où on emploie l’accompli et dont la négation est *lam yaf’al*. Et c’est en fait le croisement des deux systèmes qui aboutit au système classique en *’in*, avec emploi, à la forme positive, soit de *yaf’al*, soit de *fa’ala*, mais, à la forme négative, de *lam yaf’al*¹⁶. C’est ce système classique qu’on voit à l’œuvre p. 35, l 8-9 :

(11) wa-’in lam yastaḥī’ yatrūk ṣuḥbatahu ’ilā ’an yuwāfiqa bāṭinuhu zāhirahu
« s’il ne le peut pas, il quittera sa compagnie (celle du maître) jusqu’à ce que son for intérieur soit en harmonie avec son apparence »

En fait, la syntaxe de *’in* n’a cessé d’évoluer sous l’influence de celle de *idā*, éliminant d’abord la forme négative *lā yaf’al*, puis la forme positive *yaf’al* et enfin la particule *’in* elle-même...

3.1.1.2 *’in p, q* vs *’in p*

La plupart des grammaires se contentent de noter que les deux ordres existent, le premier étant considéré comme dominant (du fait même de la terminologie *ṣarṭ/ḡawāb/protase/apodose*). Dans la mesure cependant où ils coexistent, on doit se demander s’il y a ou non une différence de sens entre les deux. Une enquête menée dans les textes montre que la réponse est oui et que la différence entre les deux est, le plus souvent, la même que celle qui existe en français entre *S’il fait beau, je sortirai* et *Je sortirai, s’il fait beau*. Alors que, dans le premier cas, nous avons une supposition servant de cadre à une assertion, dans le second cas nous avons une assertion *restreinte* par une supposition. Ce *si* « restrictif » est paraphrasable en français par *si du moins* (ou *toutefois*). Cette paraphrase fait apparaître le sens exact de la restriction : il s’agit non seulement de présenter la condition comme nécessaire et suffisante (*si et seulement si*), mais encore, par cette condition, de *rectifier* la conclusion *r* dans le sens de laquelle va l’assertion *p* (l’interlocuteur peut conclure de *Je*

et Gaudefroy-Demombynes, 1952 ; Peled, 1992). Cependant, Fischer (1987, 204, Anm. 2) relève explicitement le trait comme « préclassique ».

¹⁴ A ma connaissance, seul Reckendorf (1921, 487) va dans ce sens, quand il écrit : « *lam* mit Apok. ist die Verneinung des Perf. (...). Seltener ist *lā* mit Apok., das als Verneinung eines Apok. zu verstehen » (« *lam*, avec l’apocopé est la négation du parfait. Plus rare est *lā* avec l’apocopé, qui est à comprendre comme négation d’un apocopé »).

¹⁵ Giolfo (2004) en a dénombré 6 (3, 144 ; 17, 7 et 8 ; 22, 11 (2 fois) et 25, 10), auxquels on peut ajouter 4, 72, soit 7 contre 59 *’in yaf’al yaf’al*.

¹⁶ Nous révisons ainsi l’hypothèse proposée dans Larcher (2004) : nous avons alors supposé que c’était la forme négative *lam yaf’al*, s’introduisant, à côté de *lā yaf’al*, dans les systèmes en *in*, qui avait attiré la forme positive *fa’ala*.

sortirai à Il va faire beau), le tout étant égal à *Je sortirai mais seulement s'il fait beau*. Une autre possibilité est un *si* « énonciatif », ainsi appelé parce qu'il conditionne non la vérité de *q*, mais son énonciation, ex. *Il y a de la bière au frigidaire, si tu as soif = je t'informe qu'il y a de la bière au frigidaire, pour le cas où tu as soif* (ou *pour autant que tu aies soif* ou *si tant est que tu as soif*). Les deux dernières paraphrases rapprochent cependant le *si* « énonciatif » du *si* « restrictif » : l'affirmation *Il y a de la bière dans le frigidaire* va dans le sens *Tu as peut-être/sans doute soif*, que vient corriger la phrase suivante ¹⁷.

On trouve 19 fois l'ordre *q 'in p* dans la sourate 2 du Coran (contre 35 *'in p (fa-) q*) : la plupart sont paraphrasables par *si du moins* et quelques-uns par *pour le cas où*, par ex.

- (12) wa-škurū li-llāhi 'in kuntum 'iyyāhu ta'budūn (Cor. 2, 172)
« Rendez grâce à Allah, si [= si du moins] c'est lui que vous adorez »
- (13) rabbanā lā tu'āḥidnā 'in nasīnā 'aw 'aḥṭa'nā (Cor. 2, 286)
« Notre seigneur ! Ne nous reprends pas, si [= pour le cas où] nous oublions ou fautons »

Nous avons deux exemples de *'in q, p* chez Ġazālī, dont l'un est paraphrasable par *si du moins* et l'autre par *pour le cas où* :

- (14) wa-'a'malu bi-mā fihā muddata 'umurī 'in šā'a llāhu (p. 5)
« je me servirai de leur contenu, ma vie durant, si [= si du moins] Dieu le veut »
- (15) Wa-l-'iyād bi-llāhi 'in kunta min al-dawāb (p. 19, l. 1)
« Dieu me garde, si [= pour le cas où] tu es au nombre des bestiaux ! »

3.1.1.3. Conditionnelles totales et conditionnelles partielles

On appelle *totales* les interrogatives apparaissant comme des phrases dans le champ d'un opérateur (en arabe *hal* ou *'a-*) et *partielles* celles où les marques de l'interrogation sont elles mêmes des constituants de ces phrases (appartenant à la même catégorie que le constituant qui apparaîtrait dans la réponse, cf. ci-dessous *matā yabluġu*). Sur ce modèle, on appellera *totales* les conditionnelles apparaissant comme des phrases dans le champ d'un opérateur (*'in, law, 'idā*) ¹⁸ et *partielles* celles où les marques de la condition sont des constituants même de la phrase : on notera évidemment que ces constituants sont les mêmes que ceux des interrogatives partielles (*man, mā, matā, 'ayna* etc.).

La syntaxe des conditionnelles partielles est la même que celle des conditionnelles totales, consistant soit en un emploi corrélatif de deux accomplis (ou inaccomplis apocopés), soit en une segmentation au moyen de *fa-* :

- (16) Fa-man 'amila bihā kāna 'āmilan bi-hāḍihi al-kutub al-'arba'a (p. 31, l. 16-17)
« Qui [= si quelqu'un] les met en pratique [, il] se trouve mettre en pratique ces quatre livres »
- (17) Fa-man kāna yarġū liqā'a rabbihi fa-l-ya'mal 'amalan ṣālihan (Cor. 18, 110, cité, p. 11, l. 3)
« Celui qui espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse œuvre pie ! »

Mais, comme avec les conditionnelles totales (cf. ci-dessous *law*), apparaissent également des phrases, où il n'y a ni emploi corrélatif des formes, ni segmentation au moyen de *fa-* : ces phrases

¹⁷ Nous nous inspirons très librement ici de Ducrot (1972 : 166-190).

¹⁸ Au départ, cependant, *'idā*, comme « circonstance », n'est pas un opérateur de phrase : il le devient en se « conditionnalisant ».

pourraient être analysées syntaxiquement comme *mubtada’/ḥabar*, même si sémantiquement elles ont bien la structure *ṣarf/ḡawāb* (les deux structures ont en commun d’être des phrases segmentées thème-propos) :

- (18) **man ’aḥabba** ’aḥadan **yuḥibbu** ṭūla ’umurihi wa-baqā’ihi bi-l-ḡarūra (p. 51)
« Qui (= si quelqu’un) aime une personne (il) voudra nécessairement qu’elle reste longtemps en vie »

3.1.2. Les systèmes en *law* ¹⁹

L’école privilégie les systèmes *law fa’ala*, (*la*)-(mā) *fa’ala*. C’est le système majoritaire dans le Coran (120 sur 200 occurrences). Dans le Coran, toutefois, *la-* ne manque pour ainsi dire jamais (2 fois) devant *fa’ala*. En revanche, on ne le trouve *jamais* devant *mā fa’ala*. Ceci explique cela : pour les grammairiens arabes anciens *mā fa’ala* est la négation, non de *fa’ala*, mais de *la-fa’ala*.

Chez Ġazālī, ce système est minoritaire (4/15). En outre *la-* ne figure pas, une fois sur deux, devant *fa’ala*, comme en (8). En revanche, il se trouve devant *mā fa’ala*, comme dans (p. 21) :

- (19) *law* kuntu ’ašīqan **la-mā sabaqatnī** bi-l-bukā’i l-ḥamā’imu
« Si j’avais été amoureux, les colombes n’auraient pas pleuré avant moi ».

L’apparition de *fa’ala* (au lieu de *la-fa’ala*) explique l’apparition de la négation *lam yaf’al* (au lieu de *mā fa’ala*) ; *la-mā fa’ala* doit alors se comprendre à la fois comme une reconstruction analogique et comme une *hypercorrection*, *mā fa’ala* étant la négation de *fa’ala* dans les dialectes.

Mais chez Ġazālī, on trouve autant de *law fa’ala*, (*lā*) *yaf’alu* (4/15) et de *law fa’ala fa-q* (4/15) : si *fa-* apparaît deux fois dans les mêmes conditions qu’après *’in* ou *’idā*, il apparaît aussi deux fois devant (*lā*) *yaf’alu* (lui-même rencontré quatre fois comme apodose de *law* sans être introduit par *fa-*) :

- (20) **law ṣumta** yawm al-’īd (...) **takūnu** ’ašīyan (p. 23)
« Si tu jeûnais le jour de la Fête (...), tu serais rebelle [à la Loi] »
- (21) **law ra’ayta** ’anna l-sayla qad hāḡama ’alā l-dāri (...) **fa-taqūlu** al-ḥaḡara (...) (p. 47)
« Si tu voyais que l’inondation est partie à l’assaut de la maison (...), tu dirais : Attention ! (...) »

3.1.3. De l’arabe classique à l’arabe moderne

Ce dernier emploi préfigure ce qui s’observe en arabe moderne (au moins celui de la presse), avec les systèmes conditionnels : 1) *’idā* pour le potentiel et *law* pour l’irréel, suivis l’un comme l’autre de *fa’ala* (négation *lam yaf’al*), éventuellement de *kāna*, pouvant avoir dans son champ soit *yaf’alu* soit *fa’ala* (ce qui permet de distinguer entre aspects inaccompli et accompli aussi bien au potentiel qu’à l’irréel : *s’il fait/a fait/s’il faisait/avait fait*) ; 2) une segmentation *systématique* de la protase et de l’apodose au moyen de *fa-*(*inna*), ce qui permet un emploi beaucoup plus libre des formes verbales ²⁰.

¹⁹ Résumé Larcher (2003).

²⁰ Nous nous fondons sur le corpus de Girod (2000). D’autres évolutions, cependant, sont en cours, dont la plus remarquable est la « neutralisation » de *law*, qui, en certains points du domaine arabe (Egypte), n’est plus nécessairement « irréel ». Pour peu que cette évolution se poursuive et surtout se généralise, on

3.2. Les complexes concessifs

Il n'y a pas, dans notre texte, de complexe purement concessif, mais seulement un complexe mixte concessif-potentiel, voire doublement mixte, concessif-potentiel *et* rectificatif. Nous devons donc comprendre et décrire : 1) la différence entre un complexe concessif et un complexe concessif-potentiel d'une part ; 2) ce qui rend possible le croisement d'un complexe concessif-potentiel en *wa-'in* et d'un complexe rectificatif en *lākin(na)* d'autre part.

Le complexe concessif-potentiel (6) *concède* que le fait *supposé p* est un argument en faveur de la conclusion *r*, que vient rejeter (ou contrebalancer) la seconde phrase *q*²¹. Un complexe simplement concessif fait exactement la même chose, mais le fait concédé, au lieu d'être supposé, est *affirmé*. Un complexe simplement concessif est en fait un complexe concessif-affirmatif. La compatibilité de la concession, tant avec l'affirmation que la supposition, suggère que, comme acte de langage, elle est d'un rang supérieur à l'affirmation et à la supposition, même s'il n'y a pas de marque générale de la concession, mais seulement des marques spécifiques de la concession affirmative et de la concession conditionnelle. En arabe classique le complexe concessif affirmatif, équivalent de *bien que*, est *ma'a 'anna* et, en arabe moderne, *rağma 'anna* ou *bi-l-rağmi* ou *'alā l-rağmi min 'anna* ; le complexe concessif-conditionnel, équivalent de *même si*, est *wa-'in* pour le potentiel et *wa-law* pour l'irréel, relayés en arabe moderne par *hattā idā* et *hattā law* (via un stade intermédiaire *hattā wa-law*).

Quant au croisement, destiné à lever l'ambiguïté de *wa-'in*, il est rendu possible par le fait que les deux systèmes ont quelque chose en commun et quelque chose en différent, comme nous allons maintenant le voir.

3.3. Les complexes rectificatifs

3.3.1 *lākin(na)*

On a déjà rencontré *lākin*, mais ce *lākin* était lui-même inclus dans un système concessif-potentiel. On trouve cependant dans notre texte un exemple de système rectificatif *p lākin(na) q* avec :

- (22) na'am **lākin** matā yabluğū
« Oui, mais quand [l']atteindra-t-il [i.e. le Paradis] ? »

Lākin met ici en relation deux phrases. La première, *na'am*, est en fait une *prophrase* remplaçant la phrase « il atteindra le Paradis par la simple foi ». La seconde est une phrase simple interrogative introduite par le circonstanciatif *matā* se rattachant, à titre de complément circonstanciel de temps, à la phrase verbale VS *yabluğū*. *Lākin* prévient la conclusion découlant de *na'am*, à savoir que celui qui le dit approuve sans réserve ce que vient de dire son interlocuteur. Or, il y a bien ici une réserve, celle-là même constituée par la question qui suit.

La seule différence entre *lākin* et *lākinna* est qu'alors que le premier s'emploie devant une phrase verbale, éventuellement élidée, *lākinna* s'emploie devant phrase (à tête) nominale (p. 33) :

aboutirait alors à un système où, la particule ne distinguant plus le statut de l'hypothèse, ce seraient les formes verbales qui le feraient.

²¹ Je m'inspire librement de la terminologie et de la description d'Anscombe et Ducrot (1983 : 31).

- (23) huwa 'iḍan nūr min 'anwār al-nabī (...) wa-**lākinna** wuḡūd miṭlihi nādir (...) « il est donc une des lumières du prophète (...) mais l'existence d'un tel homme est rare »

Remarque : le fait qu'en arabe (à la différence du français *mais*), *lākin(na)* ne soit pas mutuellement exclusif de *wa-* suffit à montrer qu'il est la marque, non d'une coordination syntaxique, mais bien d'une coordination sémantique au sens de Charles Bally.

Cette description de *lākin(na)*, comme marque d'une rectification préventive d'une fausse conclusion *r* risquant d'être tirée de la phrase précédente²², permet de comprendre le croisement des deux systèmes concessif-potentiel et rectificatif. Considérons ces deux exemples du français :

- (24) Il fait beau, mais je ne sortirai pas
Même s'il fait beau, je ne sortirai pas

Mais relie les deux affirmations « il fait beau » et « je ne sortirai pas », en présentant la seconde comme une *rectification*, non de la première, mais de la conclusion *r* pour laquelle elle est un argument. Il s'agit donc d'un système argumentatif, mettant en jeu, en plus des deux énoncés explicites un troisième, implicite. Dans la mesure où cette conclusion est en fait une idée que le locuteur prête à l'interlocuteur (je dis qu'il fait beau, il va donc penser que je vais sortir), un système argumentatif relève de ce qu'on appelle aujourd'hui *pragmatique*. *Même si* fait exactement la même chose que *mais*, i.e. présente à la fois *p* comme un argument en faveur d'une conclusion *r* et *q* comme un contre-argument pour cette même conclusion, mais, bien sûr, il présente en outre la première phrase, non comme une affirmation, mais une supposition.

3.3.2. *Bal*

L'arabe classique est une langue « à deux *mais* », qu'on appelle parfois PA et SN, par référence à l'espagnol *pero* et à l'allemand *aber* d'une part, l'espagnol *sino* et l'allemand *sondern* d'autre part (Anscombe et Ducrot, 1977). Si *lākin(na)* est l'équivalent de PA et opère une rectification d'un élément *implicite*, c'est *bal* qui est l'équivalent arabe de SN et opère une rectification d'un élément *explicite*. Cette rectification peut opérer au sein d'une même énonciation, le locuteur « se reprenant » (*tadāruk*), comme dans cette citation coranique (p. 19) :

- (25) 'ūlā'ika ka-l-'an'āmi **bal** hum 'aḍallu (Cor. 7, 178)
« Ceux-là sont comme des bêtes. Que dis-je ? Ils sont plus égarés encore »

Mais elle peut opérer aussi au sein du dialogue, le locuteur B rectifiant par *bal q* ce qu'a dit (*p*) le locuteur A. Cet emploi est majoritaire dans le Coran :

- (26) qālū kūnū hūdan 'aw naṣārā tahtadū qul **bal** millata Ibrāhīma ḥanīfan (Cor. 2, 135)
« Ils ont dit : 'soyez Juifs ou Chrétiens: vous serez bien guidés!'. Dis: '[Soyez] plutôt la communauté d'Abraham, vrai croyant' »

C'est de cet emploi qu'est en réalité issu l'emploi majoritaire de *bal* dans la prose classique, qui a la forme *p* (= *Nég p*) *bal q*, par ex. (p. 55) :

- (27) lam yakun yu'iddu ḍālika li-kulli ḥuḡurātihi **bal** kāna yu'idduhu li-man 'alima 'anna fī qalbihā ḍa'fan
« Il ne préparait pas cela pour toutes ses femmes, mais seulement pour celles dont il savait qu'il y avait de la faiblesse dans leur cœur »

²² Ce mouvement, appelé en arabe *istidrāk*, est exactement décrit par le grammairien Raḍī al-dīn al-Astarābādī (m. 688/1289), dans le *Šarḥ al-Kāfiya* (t. II, p. 346). Sur cette description, cf. Larcher (1992), et ses ressemblances avec celle donnée par Ducrot (1972) du *mais* français, cf. Larcher (1991).

Si l'on y réfléchit, on voit que tout en opérant au sein d'une même énonciation, il représente en fait la cristallisation d'un dialogue sous-jacent: le locuteur rectifie par *q*, introduit par *bal*, non *p*, mais *p'*, qu'il nie (et est donc attribué à un autre). On voit qu'on pourrait réécrire (27) sous forme d'un dialogue :

- (28) A kāna yu'iddu dālīka li-kulli ḥuḡūrātihi B **bal** li-man 'alīma 'anna fī qalbihā ḡa'fan
« Il préparait cela pour toutes ses femmes » B « Plutôt pour celles dont il savait qu'il y avait de la faiblesse dans leur cœur »

On pourrait de même réécrire l'énoncé coranique (26) sous la forme suivante :

- (29) Lā takūnu hūdan 'aw naṣārā **bal** kūnū millata Ibrāhīma
« Ne soyez pas Juifs ou Chrétiens mais (soyez) la communauté d'Abraham »

3.3.3. *Lākin(na)* vs *bal*

Dans le Coran et, plus largement, la langue ancienne, on trouve (*wa*)-*lākin(na)* employé de la même manière que *p* (= *Nég p'*) *bal q*, c'est-à-dire entre deux phrases non seulement négative et positive, mais dont la première est la correspondante négative de la seconde, par. ex (p. 53, il s'agit d'un hadith) :

- (30) 'inna llāha **lā yanẓur** 'ilā ṣuwarikum wa-lā 'ilā 'a'mālikum **wa-lākin yanẓur** 'ilā qulūbikum wa-niyyātikum

La tentation est grande, à laquelle succombent beaucoup de traducteurs, de comprendre ici *lākin* comme *bal* et par suite de traduire :

- (30') *« Allah ne regarde pas vos visages ni vos actions, mais vos cœurs et vos intentions »

En fait (30) doit être ainsi traduit :

- (30'') « Allah ne regarde pas vos visages ni vos actions, mais il regarde vos cœurs et vos intentions »

Si l'on emploie la terminologie de Plantin (1978), en (30') *mais* est un *mais* SN *réfutatif*, équivalent de *bal*. En (30''), c'est un *mais* PA *argumentatif*, paraphrasable par *par contre*, alors que dans les exemples précédents, il était paraphrasé par *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*. Il y a donc deux emplois de *lākin(na)* comme de *bal* : soit après phrase positive, soit après phrase négative.

3.4. Complexes justificatifs

Il n'y a qu'un exemple de complexe justificatif dans notre texte, c'est :

- (31) Wa-'in kāna l-'adbu yabluḡu l-ḡannata bi-faḍli llāhi ta'ālā wa-karamihi **lākin** ba'da 'an yasta'idda bi-ṭā'atihi wa-'ibādātihi **li-'anna** raḥmata llāhi qarībūn mina l-muḥsinīn
« Même si le serviteur atteint le paradis par la faveur d'Allah, le Très-Haut, et sa grâce, c'est cependant après s'y être préparé par son obéissance et son culte, car la miséricorde d'Allah est proche de ceux qui agissent bien »

Cet exemple est intéressant à deux titres :

1) il montre tout d'abord que la phrase propos (*q*) d'un premier complexe de phrases peut parfaitement servir de thème (*p*) à un second complexe de phrases. Ici, nous avons un premier complexe de phrases, de type concessif-potentiel, et un second, de type justificatif, selon le schéma :

wa-'in <i>p</i>	lākin <i>q = p</i> '	li-'anna <i>q</i> '
thème 1	propos 1	
	thème 2	propos 2

2) il montre ensuite que *li-'anna*, que l'on traduit ordinairement par « parce que » ne se comporte pas, bien que constitué d'une préposition *li-* et de l'opérateur *'anna* suivi d'une phrase nominale, comme un simple constituant, du type complément circonstanciel de cause, de la phrase qui précède : s'il en allait ainsi, la suite *p li-'anna q* ne constituerait pas un complexe de phrases, mais seulement une phrase complexe. Or, on note que dans le texte imprimé, il y a une virgule. La virgule est le signe graphique correspondant à l'existence d'une pause à l'oral. Marquer une pause entre *p* et *li-'anna q*, c'est précisément segmenter la phrase complexe en un complexe de phrases. Là réside, semble-t-il, la différence entre le français *parce que* et l'arabe *li-'anna*. En français, *p (,)* *parce que q* est ambigu : si la suite *p parce que q* affirme une relation de causalité entre *p* et *q*, la suite *p, parce q* présente *q* comme la justification non de *p*, mais de l'assertion de *p*²³. Il semble qu'en arabe la structure *p li-'anna q* soit toujours une phrase segmentée : c'est en tout cas ce que suggère la présence systématique d'une virgule entre les deux membres de cette structure dans l'édition du texte de Ġazālī. On note d'ailleurs que *li-'anna* est rendu ici en français par *car*. Or, *p, car q* (où *car* est catégorisé comme « conjonction de coordination » et où ne manque jamais à l'écrit la virgule entre *p* et *car q*) est toujours ce que *p parce q* est parfois : un complexe de phrases, où *car q* vient justifier l'énonciation de *p*. Cela est d'ailleurs conforme à l'étymologie même de *car* (< lat. *quare* « pourquoi ? »), qui suggère que *car q* répond à la question que le locuteur (A) imagine que son interlocuteur (B) va poser à la suite de l'énonciation de *p* : A *p* ; B tu dis *p*. Pourquoi ? ; A je dis *p*, parce que *q*. Si la cause se veut « objective », la justification, elle, est délibérément intersubjective. Donnons pour finir un magnifique exemple, relevé p. 7, d'enchaînement de trois complexes justificatifs, illustrant par là-même la récursivité de la relation thème-propos :

- (32) al-naṣīḥa saḥla wa-l-muškil qabūluhā **li-'annahā** fī maḍāq muttabi'ī l-hawā murra **'id** al-manāhī maḥbūba fī qulūbihim wa-'alā l-ḥuṣūṣ li-man kāna ṭālib al-'ilm al-rasmī wa-muṣtaḡilan fī faḍl al-nafs wa-manāqib al-dunyā **fa-'innahu** yaḥsabu 'anna l-'ilm al-muḡarrad lahu sayakūnu naḡātuhu wa-ḥalāṣuhu fīhi wa-'annahu mustaḡnin 'an al-'amal « le conseil est aisé, mais ce qui est difficile, c'est de l'accepter, **parce qu'**il est amer au goût de ceux qui suivent leur passion : **en effet**, les choses interdites sont chères à leurs cœurs et, en particulier, à celui en quête de la science formelle et se souciant de son mérite et des voies du monde, **car** il croit que c'est dans sa science abstraite que réside son salut et qu'il peut se dispenser d'agir »

4. Conclusion

Comme indiqué en introduction, le bref inventaire proposé en 3. des « complexes de phrases » de l'arabe classique ne prétend pas à l'exhaustivité. En fait, il y manque au moins les complexes

²³ Cette ambiguïté est bien reconnue par le Groupe λ-1 (1975) avec l'exemple de *Il ne pleure pas (,) parce qu'il est seul* : sans virgule, l'interprétation est « Ce n'est pas parce qu'il est seul qu'il pleure » ; avec une virgule elle est « C'est parce qu'il est seul qu'il ne pleure pas ». Dans le premier cas, la négation rejette en bloc « il pleure parce qu'il est seul » ; dans le second elle rejette seulement « il pleure », rejet que vient justifier « parce qu'il est seul ».

circonstanciels. Nous allons les prendre, en conclusion, comme un exemple de synthèse des questions ici soulevées.

Les phrases circonstancielles jouent en effet un rôle doublement pivot, et dans le passage des phrases complexes aux complexes de phrases et dans le passage des phrases simplement circonstancielles aux conditionnelles. Le second passage est illustré par le mauvais découpage (et corrélativement la mauvaise lecture) faite par l'éditeur du *'ayyuhā al-walad*, p. 17 :

- (33) wa-'ahl al-maqābir yantazirūnaka fī kulli laḥḥa matā **tašilu** ilayhim. 'Iyyāka 'iyyāka 'an tašila 'ilayhim bilā zād.

ainsi traduit :

- (33') « et le peuple des cimetières t'attend. Garde-toi bien d'arriver chez eux sans viatique »

La ponctuation montre que l'éditeur a interprété la phrase introduite par *māta* comme une circonstancielle (d'où la lecture *tašilu* à l'indicatif)²⁴ de sens « quand tu (y) arriveras ». Mais ce découpage et cette lecture font si peu sens dans le contexte que le traducteur non seulement ne l'a pas traduite, mais encore n'a pas traduit le complément prépositionnel *fī kulli laḥḥa* : or, c'est lui qui constitue le contexte invitant à marquer une pause et à interpréter la phrase commençant par *matā* comme une conditionnelle partielle (et par suite à lire *tašil* à l'apocopé)²⁵, soit :

- (33'') wa-'ahl al-maqābir yantazirūnaka fī kulli laḥḥa : matā **tašil** ilayhim 'iyyāka 'iyyāka 'an tašila 'ilayhim bilā zād
« et le peuple des cimetières t'attend à tout instant : à quelque moment que tu y parviennes, garde-toi bien d'arriver chez eux sans viatique ! ».

En revanche, c'est bien un *matā* circonstanciel que nous rencontrons p. 37 (l. 11- 12) :

- (34) **Matā taḥsabuhum** dawī qudra wa-'irāda **lan yab'uda** 'anka al-riyā'u
« Dès que/sitôt que tu les crois/croiras doués de pouvoir et de volonté, tu ne seras pas loin d'être hypocrite »

La présence de *lan ya'buda*, négation du futur, dans la seconde des deux phrases du système oblige à lire le verbe de la première à l'indicatif et, par suite, à comprendre le tout comme un complexe circonstanciel.

Le premier passage peut être illustré par une autre « circonstance », en l'espèce *hīna*. Comparons en effet :

- (35) wa-qbal naṣīḥata l-ḥaḍīr (...) **hīna qāla** (...) (p. 37-39)
« Accepte le conseil qu'a donné al-Khadir, quand il a dit : ' ... ' ».

et :

- (36) **hīna tasma'u** ṭanīna ṭabli rġa'tī 'illa rabbika taṭīru ṣā'idan 'ilā 'an taq'ada fī 'a'ālī burūġi l-ġinān (p. 17)
« Quand tu entendras rouler le tambour du « Reviens à ton maître ! », tu t'envoleras, en montant jusqu'à te retrouver dans les plus hautes sphères du paradis »

En (35), *hīna qāla*... est une phrase circonstancielle, fonctionnant comme un simple complément circonstanciel de temps à rattacher au nom verbal *naṣīḥa*. En revanche en (36), la phrase

²⁴ Il y a une *ḍamma* sur le *lām* du verbe.

²⁵ On se gardera bien de croire que la flexion désinentielle est ici pertinente. La *scriptio defectiva* rend illusoire toute idée de pertinence : de fait, ce n'est pas la flexion qui permet de distinguer entre significations, c'est inversement l'interprétation contextuelle qui permet de restituer la flexion...

circonstancielle *hīna tasma‘u...* sert de cadre à l’assertion de la phrase *tafīru...*. L’exemple de *li-’anna* ci-dessus est venu rappeler, par anticipation, que ce n’est pas la position de la « subordonnée » par rapport à la « principale », qui fait la différence entre phrase complexe et complexe de phrases : si, avec une subordonnée en position « frontale », on a toujours un complexe de phrases, avec une subordonnée en position « caudale », on a aussi bien une phrase complexe qu’un complexe de phrases, selon qu’on ne marque pas ou marque une pause entre les deux membres. En ce dernier cas, la position ne détermine que la qualité de thème ou de propos de la subordonnée.

Bibliographie

- Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1977). « Deux *mais* en français » ? *Lingua* 43, p. 23-40.
- Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1983). *L’argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Astarābādī, *Šarḥ al-Kāfiya* = Muḥammad b. al-Ḥasan Raḍī l-dīn al-’Astarābādī. *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Hāğib*. 2 vols. Istanbul: Maṭba‘at al-šarika al-šihāfiyya al-’uṭmāniyya, 1275¹ and 1310² H. [Reprint: Beirut: Dār al-kutub al-’ilmiyya. n. d.].
- Bally, Charles (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Quatrième édition revue et corrigée. Berne : Francke.
- Blachère, Régis et Gaudefroy-Demombynes, Maurice (1952). *Grammaire de l’arabe classique (Morphologie et syntaxe)*, troisième édition revue et remaniée. Paris : G.P. Maisonneuve et Larose.
- Caspari, C.P. (1880[1976]). *Grammaire arabe de C.P. Caspari*. Traduite de la Quatrième édition allemande et en partie remaniée par E. Uricoechea. Bruxelles-Paris : chez le traducteur [Dr C.P. Caspari’s *arabische Grammatik*, 4te Auflage, bearbeitet von August Müller. Halle : Waisenhause].
- Ducrot, Oswald (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
- Fischer, Wolfdietrich (1971-2). « Die Perioden des Klassischen Arabisch », *Abr Nahrain* 12 : 15-18.
- Fischer, Wolfdietrich (1987[1972]). *Grammatik des klassischen Arabisch*, 2. durchgesehene Auflage [erste Auflage, 1972]. Wiesbaden : Harrassowitz.
- Ġalayini, *Ġami’* = Mustafa al-Galayini, *Ġami’ al-durus al-’arabiyya*, 3 vols, 10e éd. Beyrouth-Sidon: al-Maktaba al-’asriyya li-l-tiba‘a wa-l-nasr, 1385H/1966.
- Ġazālī (al-). *Lettre au disciple (Ayyuha ’l-walad)*. Traduction française par Toufic Sabbagh. Introduction par George H. Schreier. Troisième édition. Beyrouth : Commission Libanaise pour la traduction des chefs-d’œuvre. 1969.
- Giolfò, Manuela (2004). *Les systèmes hypothétiques en ’in de l’arabe classique : étude syntaxique et sémantique*. Mémoire de DEA de l’Université de Provence.
- Girod, Alain (2000). *Faits d’évolution récents en arabe moderne à travers un corpus de presse égyptien*. Thèse de doctorat, Université de Provence, inédit.
- Groupe Lambda λ-1 (1975), « Car, parce que, puisque », *Revue romane*, X, II, p. 248-280.
- Larcher, Pierre (1991). « Du *mais* français au *lākin(na)* arabe et retour. Fragment d’une histoire comparée de la linguistique », *Revue Québécoise de Linguistique*, 20-1 : 171-93. Université du Québec à Montréal.

- Larcher, Pierre (1992). « La particule *lākinna* vue par un grammairien arabe du XIII^e siècle ou comment une description de détail s'inscrit dans une "théorie pragmatique" », *Historiographia Linguistica* XIX-1 : 1-24 (1992). Amsterdam-Philadelphia : Benjamins.
- Larcher, Pierre (2003). « Les systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique », *Bulletin d'Etudes Orientales*, t. LV, p. 265-285. Damas : Institut Français d'Etudes Arabes.
- Larcher, Pierre (2004). « Du jussif au conditionnel en arabe classique : une hypothèse dérivationnelle », *Romano-Arabica* III Arabic Linguistics, p. 185-197.
- Ogée, Frédéric et Boucher, Paul (1990). *Grammaire appliquée de l'anglais*. Paris : Sedes.
- Peled, Yishai (1992). *Conditional Sentences in Classical Arabic*. Wiesbaden : Harrassowitz.
- Plantin, Christian (1978). « Deux *mais* en français », *Semantikos* 2/2-3, p. 89-93.
- Reckendorf, Hermann (1921). *Arabische Syntax*. Heidelberg : C. Winter.
- Sībawayhi, *Kitāb* = Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar, *al-Kitāb*, éd. 'Abd al-Salām Hārūn, 5 vols. Beyrouth: 'Ālam al-kutub.
- Vallaro, Michele (2002). « Fra linguistica e glottodidattica : la traduzione della terminologia grammaticale araba. A proposito del *mubtada*' », *Studi Magrebini*, 25, 1993-1997 (2002), 385-402.
- Wright, William (1896-98[1859-1862]). *A Grammar of the Arabic Language*. Translated from the German of Caspari and edited with numerous additions and corrections, 3e éd., 2 vols. Cambridge : Cambridge Univ. Press.
- Zamaḥṣarī, *Mufaṣṣal* = Abū l-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar al-Zamaḥṣarī, *al-Mufaṣṣal fī 'ilm al-'arabiyya*. Beyrouth : Dār al-Ġīl. S.d.

Annexe : texte arabe et traduction

وَالْإِيمَانُ قَوْلٌ بِاللِّسَانِ وَتَصَدِيقٌ بِالْجَنَانِ وَعَمَلٌ بِالْأَرْكَانِ، وَدَلِيلُ
 الْأَعْمَالِ أَكْثَرُ مِنْ أَنْ يُحْصَى، وَإِنْ كَانَ الْعَبْدُ يَبْلُغُ الْجَنَّةَ بِفَضْلِ
 اللَّهِ تَعَالَى وَكَرَمِهِ. لَكِنْ بَعْدَ أَنْ يَسْتَعِدَّ بِطَاعَتِهِ وَعِبَادَتِهِ، لِأَنَّ «رَحْمَةَ
 اللَّهِ قَرِيبٌ مِنَ الْمُحْسِنِينَ». وَلَوْ قِيلَ أَيْضًا: يَبْلُغُ بِمُجَرَّدِ الْإِيمَانِ
 فُلْنَا: نَعَمْ، لَكِنْ مَتَى يَبْلُغُ؟ وَكَمْ مِنْ عَقَبَةٍ كَوُودٍ يَقْطَعُهَا إِلَى أَنْ
 يَصِلَ؟ فَأَوَّلُ تِلْكَ الْعَقَبَاتِ عَقَبَةُ الْإِيمَانِ، وَأَنَّهُ هَلْ يَسْلَمُ مِنْ
 سَلْبِ الْإِيمَانِ أَمْ لَا؟ وَإِذَا وَصَلَ هَلْ يَكُونُ خَائِبًا مُفْلِسًا؟ وَقَالَ
 الْحَسَنُ الْبَصْرِيُّ: «يَقُولُ اللَّهُ تَعَالَى لِعِبَادِهِ يَوْمَ الْقِيَامَةِ: أَدْخَلُوا،
 يَا عِبَادِي، الْجَنَّةَ بِرَحْمَتِي وَأَفْتَسِمُوهَا بِأَعْمَالِكُمْ.»

La foi, c'est dire avec la langue, adhérer avec le cœur, mettre en pratique les piliers [de l'islam]. Les preuves des actes sont trop nombreuses pour qu'on puisse les dénombrer. Même si le serviteur atteint le paradis par la faveur d'Allah, le Très-Haut, et sa grâce, c'est cependant après s'y être préparé par son obéissance et son culte, car « la miséricorde d'Allah est proche

de ceux qui agissent bien »²⁶. Et si l'on disait également : il y parviendra par la seule foi, nous dirions : oui, mais quand y parviendra-t-il ? Et combien d'obstacles difficiles il franchira avant d'y arriver ! Le premier de ces obstacles est celui de la foi et (de) la question de savoir s'il sera préservé ou non de sa négation. Et s'il y arrive, sera-t-il déçu et pauvre ? Hasan al-Basrî a dit : Allah le Très-Haut dira à ses serviteurs le jour de la Résurrection : « Entrez, ô mes serviteurs, au Paradis, de par ma miséricorde et partagez-vous le selon vos actions »²⁷

Pierre Larcher est professeur de linguistique arabe à l'Université de Provence et enseignant-chercheur à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM, UMR 6568 du CNRS), après avoir longtemps séjourné, comme enseignant ou chercheur, dans différents pays du monde arabe. Auteur de nombreux travaux de linguistique arabe (*Le Système verbal de l'arabe classique*, PUP, Aix-en-Provence, 2003) et sémitique (*La Sémitologie, aujourd'hui*, PUP, Aix-en-Provence, 2000 et *La formation des mots dans les langues sémitiques*, PUP, Aix-en-Provence, 2007, ouvrages en codirection avec Philippe Cassuto), il est également traducteur en français de la poésie arabe préislamique (*Les Mu'allaqât*, Fata Morgana, Saint-Clément de Rivière, 2000 ; *LeGuetteur de mirages. Cinq poèmes préislamiques*, Sindbad-Actes Sud, Paris et Arles, 2004).

²⁶ Cor. 7, 56. Notons que dans le *rasm* (ductus) *rahma* est écrit, non avec un *tā' marbūṭa*, mais un *tā'* ordinaire. On reconnaît là la tendance des éditeurs à « classiciser » l'orthographe coranique.

²⁷ Ce n'est pas une citation coranique, même s'y reconnaissent des expressions coraniques.